

ANNEXE QC-26 INFORMATION SUR LA TECHNOLOGIE DE DESTRUCTION



Sherbrooke, le 29 janvier 2015

Madame Marie-Josée Lizotte
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Direction générale de l'évaluation environnementale
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage, boîte 83
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Dossier 3211-22-015 – Soustraction de documents à la consultation publique

Madame Lizotte,

Nous vous demandons de bien vouloir soustraire les annexes QC-26 et QC-38 du document de Réponses aux questions et commentaires en vue de respecter leur nature confidentielle puisqu'elles contiennent des données concernant les procédés industriels.

Veillez agréer, Madame Lizotte, mes salutations distinguées.

Arnold Ross, M. Env.

Directeur technique

Recyclage ÉcoSolutions inc



Le 30 janvier 2015

Monsieur René Beudet
Secrétaire et directeur général
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet d'aménagement d'un centre de gestion intégrée des
halocarbures sur le territoire de la ville de Bécancour par Recyclage
ÉcoSolutions inc.
Dossier : 3211-22-015**

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint une demande de Recyclage ÉcoSolutions inc. pour soustraire les annexes QC-26 et QC-38 du document de Réponses aux questions et commentaires en vue de respecter leur nature confidentielle puisqu'elles contiennent des données concernant les procédés industriels. C'est pour cette raison que les deux annexes ont été retirées du document.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice générale,

Marie-Josée Lizotte

p. j.